

Paris, le 13 novembre 2018

## **Société inclusive :** **des actions APAJH concrètes pour l'emploi**

**Une société inclusive ne peut s'envisager sans la garantie, pour tous, d'une égalité réelle dans tous les domaines de la vie, parmi lesquels figure l'accès à l'emploi.**

Penser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, c'est avoir une vision à 360° : c'est avancer d'abord sur le sujet de l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle ; c'est faciliter l'accompagnement global du parcours d'insertion de la personne en situation de handicap mais aussi de l'entreprise ; c'est simplifier les mesures administratives pour fluidifier les transitions professionnelles ; c'est diversifier les formes d'accès au travail pour une égale dignité de tous.

### **Des initiatives concrètes menées par l'APAJH sur tout le territoire**

- En Haute-Vienne, l'APAJH a développé un service d'emploi accompagné dans le milieu ordinaire, que ce soit pour élaborer un projet professionnel pour accéder à l'emploi ou pour aménager un poste. Cet accompagnement se fait à la demande de la personne en situation de handicap, de la Maison départementale des personnes handicapées ou sur sollicitation de l'entreprise. Depuis 2005, plus d'une trentaine de personnes ont été accompagnées par un conseiller en emploi et le service poursuit ses partenariats avec le Conseil régional ou la Confédération des petites et moyennes entreprises.

### **Un accompagnement professionnel au-delà des schémas classiques**

- Dans le Gers, l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) « Les Charmettes » a transformé l'ancien atelier « Abattoir » en atelier de fabrication de sandwiches « bio », en partenariat avec la start-up locale Croc'& bio. Cinq travailleurs mobilisent leurs savoir-faire dans cet atelier certifié Ecocert, qui utilise des produits de saison issus de l'agriculture locale, en circuit court et locaux. L'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'emploi doit également répondre à l'enjeu des évolutions du monde du travail et plus largement de la société.
- Les attentes et choix professionnels de chacun doivent également être pris en compte dans l'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap, que ce soit au sein de l'emploi protégé ou du milieu ordinaire. A l'ESAT APAJH de Gisors, dans l'Eure, l'équipe a suivi l'évolution du projet professionnel d'un travailleur, d'abord au sein des ateliers, puis dans l'entreprise Veron international à travers une mise à disposition jusqu'à la signature d'un CDI dans cette même entreprise il y a un an. C'est également le cas à l'ESAT de Braconnac, dans le Tarn. Une personne accompagnée depuis dix ans par cette structure est à présent titulaire d'un CDI auprès du centre hospitalier de Castres/Mazamet, sur un poste d'agent d'entretien qualifié après avoir obtenu un CAP « Maintenance et hygiène des locaux » via une VAE (validation des acquis de l'expérience).
- Un accompagnement dès la construction du projet professionnel : En Sarthe, un service d'accompagnement aux parcours de formation et d'insertion (SAPFI) accompagne les jeunes de 15 à 26 ans pendant les différentes étapes de leur insertion sociale et professionnelle. Avec ce SAPFI, l'APAJH Sarthe-Mayenne favorise l'acquisition de l'autonomie d'une cinquantaine de jeunes en accompagnant le développement de leurs aptitudes sociales et professionnelles. Chaque demande, unique, est l'occasion de déployer des réponses adaptées. Une équipe pluridisciplinaire et un fort maillage partenarial offrent une grande réactivité pour orienter et épauler les adolescents et jeunes adultes.

## L'emploi des personnes en situation de handicap, une revendication de tous les jours

Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, insiste pour que la question de l'emploi des personnes en situation de handicap ne soit pas seulement abordée ponctuellement lors de cette semaine : « *Une semaine chaque année pour mettre un coup de projecteur sur l'emploi des personnes en situation de handicap, c'est court. En revanche, il est nécessaire de rappeler certains faits qui en disent long : le taux de chômage qui ne descend pas, un chômage de longue durée qui hypothèque le retour vers l'emploi, un faible niveau de formation* ». Le président de la Fédération APAJH appelle l'ensemble des acteurs de l'emploi à se mobiliser et à conjuguer leurs expertises : « *Si la réponse n'est pas toujours dans le milieu ordinaire, nous devons tout mettre en œuvre pour proposer des dispositifs intelligents pour un accompagnement au plus près des attentes et compétences des personnes* ».

Beaucoup d'entreprises ont fait l'expérience de la richesse humaine d'accueillir au sein de leurs équipes, des personnes en situation de handicap. Toutes disent la nécessité de la formation, de l'accompagnement au long cours pour une insertion durable et réussie.

L'APAJH réunie en congrès le 23 juin dernier à Narbonne a voté à l'unanimité le texte intitulé « Revendications pour un réel parcours inclusif » qui présente plusieurs revendications dans le champ de la vie professionnelle déjà effectives dans plusieurs structures APAJH et qu'il est essentiel d'essayer, dont :

- Permettre le développement expérimental de dispositifs d'accompagnement spécifiques après 16 ans, en lien avec l'Education nationale, le ministère de l'agriculture, les Centres de formation d'apprentis, les chambres consulaires, les régions, les centres de reconversion professionnelle pour soutenir le projet de formation et d'insertion, de la conception à l'insertion durable.
- Co-construire des passerelles ESAT/Entreprises adaptées/Entreprises : par des possibilités d'allers-retours, par des mesures incitatives pour les entreprises.
- Accélérer le déploiement des dispositifs « emploi accompagné » et inscrire leur accompagnement dans une durée adaptée.
- Développer les validations d'acquis d'expérience (VAE) et les reconnaissances d'acquis d'expérience (RAE) des personnes reconnues « travailleur handicapé » afin d'accroître leur employabilité.
- Créer des espaces de type sas (espace de transition) et « évaluation professionnelle » pour accompagner les souhaits d'évolution et de formation en proximité géographique des personnes.

Retrouvez l'ensemble des revendications pour une société inclusive en consultant le texte « [Revendications pour un réel parcours inclusif](#) »

### Pour aller plus loin

Dans le cadre de la **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées**, nous nous tenons à votre disposition pour l'organisation d'interviews ou de reportages au sein des ESAT et des entreprises adaptées APAJH.

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 91 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 650 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

**Céline DIAZ**

Tél. : 06 30 43 60 01

c.diaz@apajh.asso.fr